



ASSOCIATION SPORTIVE D'EMERAINVILLE

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SECTION NATATION

Ce règlement intérieur précise et complète les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'ASE Omnisports. Il ne peut être en contradiction avec les statuts et le règlement intérieur de l'ASE Omnisport.

Une copie sera remise à tous les membres ainsi qu'à chaque nouvel adhérent.

Fonctionnement de la section :

Composition du Conseil d'Administration (C.A)

Le conseil d'administration est composé de 15 membres maximum, dont 14 adhérents à jour de leur adhésion, et 1 éducateur. En cas de demande supérieures à 14, les membres sont désignés à la majorité lors de l'assemblée générale de la section.

En cas d'égalité, la voix du président comptera pour 2 voix.

Tous les membres sont démissionnaires tous les ans.

Le C.A se réunit au minimum 1 fois par trimestre.

Toutes décisions concernant la gestion du personnel et les dépenses supérieures à 500 € (hors frais engagements de compétitions) seront soumises au vote du C.A.

Adhésions :

Le montant de la cotisation est fixé par le C.A chaque année.

La cotisation est valable pour l'année sportive en cours, elle est **non remboursable et définitivement acquise au club.**

L'inscription sera effective que sur la remise du dossier complet.

En cas d'incapacité de la pratique de l'activité, pour des raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical justifiant d'un arrêt supérieur à 3 mois, un remboursement sera effectué à hauteur de la durée de cet arrêt.

Exemple : Arrêt de 4 mois, remboursement de la cotisation de 4 mois.

Cette demande doit être faite par écrit à l'attention du président, avant le 30 juin de la saison en cours. Aucun remboursement ne sera fait après cette date.

Cartes d'adhérents :

Présentation obligatoire à l'entrée, en cas d'oubli pas d'accès aux cours

En cas de perte, son renouvellement sera facturé **5 euros et une nouvelle photo d'identité devra être fournie.**

Comportement, discipline et responsabilités :

Respecter le règlement intérieur de la piscine.

Politesse, respect du personnel de piscine, des dirigeants du club, des entraîneurs, des nageurs et des autres membres du club, sont demandés.

Les parents n'ont pas le droit d'accéder au bord du bassin sans accord de l'entraîneur et du personnel de piscine.

La prise en charge des adhérents par le club commence et s'arrête aux heures précises de leurs séances. Il est demandé aux responsables légaux de s'assurer que le cours a bien lieu. A la fin de la séance, ils doivent reprendre en charge le mineur dès sa sortie des vestiaires.

Le club ne pourra être tenu pour responsable de tout incident survenu en dehors des horaires d'entraînement.

Compétitions et stages :

Le C.A décide de l'organisation des stages, le bureau et les entraîneurs décident les lieux de compétitions et meeting.

Les entraîneurs choisissent pour les compétitions et les stages les nageurs en fonction des critères suivants :

- Assiduité et sérieux aux entraînements,
- Motivation
- Capacité physique.

Il pourra être fait appel aux véhicules particuliers des parents bénévoles pour accompagner en stage et en compétitions.

Les nageurs doivent respecter le règlement intérieur de la piscine qui les accueille.

Forfait en compétition :

Toute amende pour forfait non justifié avant ou dans les 24H après la compétition, auprès du bureau (certificat médical), sera due en totalité par le nageur ou son représentant légal.

Le montant est variable selon le type de compétition.

Officiels :

Pour toute compétition, quelque soit le groupe (avenir, jeune, espoir), il est nécessaire de présenter au minimum un officiel par groupe, voir plus selon le nombre de nageurs engagés, sous peine de pénalité financière pour le club.

Les officiels sont des parents bénévoles du groupe, pour tous renseignements pour devenir officiel, ils devront se rapprocher de l'entraîneur et/ ou du référent des officiels pour les détails concernant la formation.

Si le nombre d'officiels n'est pas suffisant pour une compétition, le club pourrait décider de ne pas y participer.